



Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2014 – Mise à disposition des documents préparatoires

Paris la Défense, le 21 mars 2014 - Ciments Français informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le vendredi 11 avril 2014 à 11 h 00, au Centre de Conférences Cœur Défense, 110 esplanade du Général de Gaulle, La Défense 4, 92050 Paris La Défense.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n° 29 du 7 mars 2014.

Ces documents peuvent être consultés dans la rubrique « Relations investisseurs/Gouvernement d'entreprise/Informations » du site www.cimfra.com. Pour y accéder directement, [cliquez ici](#).

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2014 peuvent être :

1. soit adressés aux actionnaires sur leur demande auprès de la Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes cedex 03, à compter de la convocation de l'Assemblée et jusqu'au cinquième jour avant la réunion,
2. soit consultés au siège social de la société par les actionnaires à partir de la convocation de l'Assemblée et au moins pendant le délai de 15 jours précédant cette Assemblée.

Il sera proposé à l'Assemblée d'approuver la distribution d'un dividende de 3 euros par action au titre de l'exercice 2013. Compte tenu qu'un acompte sur dividende de 1,50 euro a été versé le 7 août 2013, le solde à verser après l'assemblée, soit 1,50 euro par action, sera mis en paiement à compter du 5 mai 2014 avec une date de détachement du dividende (ex-date) le 29 avril 2014.

SUR INTERNET : www.cimfra.com et www.italcementigroup.com

Ciments Français
Relations presse
Tél : + 33 (0)1 42 91 76 87

Ciments Français
Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)1 42 91 76 76